

ABONNEMENT.
 Un an. 30 fr.
 Six mois. 16
 Trois mois. 8
 Hors du Département :
 Un an. 35 fr.
 Six mois. 18

On s'abonne
 Chez MM. G. RICHARD et C^{ie},
 Passage des Princes,
 A PARIS,
 et chez tous les Libraires.

ECHO DE L'OUEST

DIEU ET LA FRANCE.

INSERIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
 Réclames, — . . . 30
 Faits divers, — . . . 75
 S'adresser, pour l'insertion
 des annonces, à M. Paul
GODET, imprimeur, place
 du Marché-Noir.

On s'abonne

Chez MM. LAFFITE-BULLIER et C^{ie},
 Place de la Bourse,
 A PARIS,
 et chez tous les Libraires.

J.-R. DENAIS,
 Rédacteur en chef.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

ANNONCES ET ABONNEMENTS,
 Imprimerie Godet, place du Marché-Noir, Saumur.

L'ALSACE-LORRAINE.

Nous recommandons vivement à nos lecteurs l'œuvre que poursuit avec tant de patriotisme la Société fondée pour aider nos compatriotes émigrés. A ce sujet, le *Phare du littoral de la Méditerranée* fait un appel que nous nous empressons de reproduire :

« Les associations fondées en France pour couvrir de leur protection nos compatriotes, les Alsaciens et les Lorrains, font un appel à la générosité patriotique des Français, en faveur des émigrants, dont le nombre va sans cesse croissant en ces jours où l'option en faveur de la France les force de quitter leur pays avant le 1^{er} octobre.

« Voici deux passages de lettres qui dépeignent ce spectacle. Le premier est extrait d'une lettre écrite à l'Association de Nice par le secrétaire de la Société de Belfort :

« Nous sommes à Belfort les témoins de cette émigration, dont nous cherchons à adoucir les amertumes et la douleur. Chaque jour, ce sont de nouveaux passages de familles qui quittent le sol natal pour ne pas subir le joug du vainqueur, de pauvres jeunes gens qui fuient le service militaire prussien et vont s'enrôler sous le drapeau de la France. C'est pour donner des secours aux uns, chercher des emplois aux autres, venir en aide à tous ceux qui en sont dignes, que notre Société s'est constituée. Malheureusement, nos ressources, relativement restreintes, s'épuisent rapidement.

« Nous sommes le poste avancé auquel chacun s'adresse ; c'est à Belfort que nous donnons les premiers secours à ceux que l'option force à quitter le pays. Des quêtes locales ont suffi jusqu'à ce jour aux plus pressants besoins ; mais les secours puisés dans la localité ne pourront bientôt plus faire face à tant d'infortunés, car nous sommes dans une ville qui se relève à peine de ses ruines. Tous les appuis sont donc acceptés avec reconnaissance, et les sommes offertes, quelque

» minimales qu'elles soient, inscrites avec reconnaissance.

» Voici le passage d'une lettre de Bischwiller :

« Nous sommes en pleine émigration ; tous les jours des départs, c'est navrant. La grande maison Blin et Bloch part avec filature et tissages, la majeure partie de ses ouvriers est en route ou se dispose à suivre, du moins ceux qui en ont les moyens. Notre fabrication va se disperser dans divers centres déjà existants : Elbeuf, Vire et autres ; nous n'avons pu arriver à créer un centre commun ; les secours individuels et ceux des associations sont en ce moment insuffisants.

« Il nous est arrivé de nos émigrants d'Afrique quelques mauvaises nouvelles ; cependant, d'après tout ce que je sais, je trouve exagérées les relations des journaux français concernant l'Algérie ; car toutes les personnes de nos environs qui sont parties rendent justice à la bonne volonté et à l'empressement des autorités à leur égard. »

« Les passages de ces deux lettres sont assez éloquents et dispensent de tout commentaire.

« Nous sommes convaincus que cet appel sera entendu, et que tous les Français tiendront à honneur de contribuer à adoucir par leur offrande patriotique l'amertume de l'exil que s'imposent nos concitoyens d'Alsace et de Lorraine, dans leur ferme et inébranlable attachement à leur patrie.

« Les secours seront reçus à Nice au bureau du journal, ou au siège de l'Association, place Masséna, 3, de dix à onze heures.

« L'Association de Nice, dans sa séance du 27 juillet dernier, a voté 300 francs destinés au Comité de Belfort.

« Dans des séances précédentes, l'Association a voté à des reprises diverses :

» 900 francs pour les émigrants en Algérie ;

» 400 francs pour les ouvriers drapiers de Bischwiller se rendant en France ;

» 200 francs comme secours donné pour

entretenir au collège de Belfort un jeune Alsacien bien digne d'intérêt ;

» 300 francs pour le village de Bazeilles (sur les fonds des départements envahis) ;

» En tout 1,800 francs. »

LES
DONS AUX MUSÉES DE PROVINCE.

M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts vient de présenter à M. le Président de la République, qui l'a approuvé, un rapport aux termes duquel est autorisé le dépôt, dans les divers musées et édifices religieux, des œuvres désignées comme pouvant être distraites du Louvre.

Cette désignation avait été faite depuis longtemps par une commission qui fonctionna en 1869. La liste des objets qui seraient ainsi retirés de nos grandes collections pour être offerts aux collections de la province, avait été dressée. Il restait à répartir ces œuvres.

Mais la répartition offrait, on le comprend, des difficultés particulières. Comment tenir compte équitablement de l'importance relative des divers musées ? Comment proportionner les dons aux besoins et aux demandes de chaque ville ? Ne fallait-il pas aussi distribuer ces œuvres, selon l'intérêt historique qu'elles pouvaient présenter dans telle ou telle localité ?

C'est la tâche dont s'est acquitté l'éminent directeur des Beaux-Arts, M. Charles Blanc.

Définitivement arrêtée par M. le ministre des beaux-arts, la répartition des tableaux cédés par le Louvre est approuvée par M. le Président de la République dans le *Journal officiel* de ce matin.

« L'État, dit M. Charles Blanc, devait saisir avec empressement l'occasion qui s'offrait à lui d'encourager les aspirations de la province et le goût de plus en plus vif qui s'y manifeste pour tous les progrès de l'art, et dont témoignent, ici, la création d'une école de dessin, là, l'ouverture d'une exposition périodique, plus loin, l'inauguration d'un monument, et presque partout la fondation d'une société libre des beaux-arts. »

Aussi bien, ces libéralités artistiques de l'administration des musées ne sauraient être trop approuvées ; elles sont évidemment de nature à faci-

liter les développements de l'art en France ; elles mettent à la portée de tous, elles placent sous les yeux de la foule de précieux modèles et des enseignements élevés.

G. CUNEO D'ORNANO.

L'ENTREVUE
 DES TROIS EMPEREURS.

On télégraphie de Berlin, 8 août : La *Correspondance provinciale*, parlant de l'entrevue des trois empereurs, dit que le but de cette entrevue est le maintien de la paix européenne. La bonne intelligence entre l'Allemagne, l'Autriche et la Russie, est garantie importante pour l'affermissement d'une situation pacifique et normale.

On a maintenant acquis la conviction que l'intention de l'Allemagne de maintenir et de resserrer le lien d'un accord simultané avec la Russie et l'Autriche est sur le point de se réaliser.

L'attitude sincère et confiante de l'Allemagne a aplani les difficultés relatives à un rapprochement entre l'Autriche et la Russie.

Dans un second article intitulé : *L'Emprunt de 3 milliards*, la *Correspondance provinciale* dit que s'il est permis d'expliquer par des raisons politiques la participation chaleureuse que l'on a prise à l'Emprunt, on peut y voir aussi le témoignage de l'affermissement de la paix entre l'Allemagne et la France.

On a dit que le succès de cette opération était le résultat de la confiance générale dans la solvabilité de la France et dans les intentions pacifiques de son gouvernement.

Cette appréciation peut paraître complètement justifiée. Mais plus on rehausse l'importance de cette opération au point de vue du crédit français, plus on doit être convaincu que la France a accepté avec l'emprunt non-seulement des obligations financières avec l'Europe, mais aussi des obligations politiques.

ROME ET L'ANGLETERRE.

Les Anglais viennent de nous donner une leçon de sagesse et de haute tenue politi-

Feuilleton de l'Écho de l'Ouest.

LES

FAUCHEURS

DE LA MORT,

Par **Al. DE LAMOTHE.**

CHAPITRE VII.

LA NUIT FATALE.

(Suite.)

Dix minutes après, il descendait à l'angle du marché aux Herbes, renvoyait son traîneau et montait à une petite chambre, n'ayant pour tous meubles qu'un petit lit de fer, une table de bois blanc, couverte de journaux de théâtres et de papiers, un méchant piano et deux chaises de paille.

Au manteau de la cheminée était accrochée une crabine double, et au-dessus du lit, curieusement sculpté, se voyait un por-

trait officiel de Sa Majesté l'empereur Alexandre II, en costume de général et le grand cordon en écharpe.

Narbut retourna le tableau, enleva le carton qui couvrait de ce côté l'image enfumée de la Vierge noire de Tchestakove, dont la lumière de sa lampe fit scintiller les diamants, et, fléchissant le genou, il pria longtemps.

Le lendemain, Chusco recevait, par le goral Stiépan, ce simple mot :

« Viens. »

Il partit aussitôt.

Narbut écrivait un feuilleton à la louange de la danseuse, quand son futur beau-frère entra.

— Me voici, dit Adam ; il y a du nouveau ?

— Du nouveau, oui, mais quoi, je ne sais pas encore. Le coup aura lieu dans la nuit du 14 au 15 ; les troupes seront consignées dans les casernes et les lances des Cosaques mises en réquisition. Ce sera grave.

— Es-tu sûr ?

— Je tiens l'avis de Svinin et il m'a été confirmé par la Bagatrief.

— Sans autres détails ?

— Je n'ai pas pu faire parler le général, et l'actrice ne sait rien.

— Eh bien ! alors ?

— Tes faucheurs sont-ils prêts ?

— Plus de la moitié sont dans la montagne, mais dans deux jours ils pourraient être dans la plaine.

— Organisés ?

— Oui, sous le nom des Faucheurs de la Mort. Et tes tirailleurs ?

— La section des Enfants du Désespoir se lèvera au premier signal. As-tu des armes ?

— Plusieurs caisses de munitions sont en lieu sûr ; les carabines ne manqueront pas au commencement.

— Pour le moment, combien pourrais-tu mettre de faucheurs en ligne ?

— Soixante-dix à quatre-vingts ; faut-il prévenir les autres ?

— Non, nous ne sommes pas assez sûrs de ce qui se trame, tiens-toi prêt, seulement, pour la nuit du...

— C'est entendu, interrompit Adam, mais chut...

Quelqu'un montait l'escalier, d'un pas lourd et avec un grand bruit de ferraille ; sabre et éperons, pour se donner un air guerrier.

Narbut replaça, sur ses yeux bleus, ses lunettes noires et, tout en trempant sa plume dans l'encre, il dit à mi-voix :

— Je reverrai la Bagatrief et t'avertirai.

Puis, élevant le ton :

— Mes leçons sont à deux roubles le cachet pour la ville, quant à la campagne...

Le visiteur était arrivé à l'entrée et, suivant sa discrète habitude, écoutait derrière la porte.

— Le prix est fixé à trois roubles.

— Quel jour pourriez-vous commencer, demanda Chusco.

— Mais, vers le quinze, je pense.

— Pas plus tôt ?

— Peut-on entrer ? fit, de sa grosse voix enrouée, Svinin, en montrant sa tête.

— Comment donc, Excellence ! s'écria

ques. A la Chambre des communes, on a débattu le point de savoir si la Grande-Bretagne conserverait un représentant auprès du Saint-Siège, à Rome. L'opposition demandait que ce poste diplomatique fût supprimé; elle motivait sa demande sur ce que le Saint-Père n'est plus aujourd'hui qu'un souverain spirituel, qu'il n'a plus aucune autorité temporelle et terrestre. Le gouvernement, par la voix de l'attorney général, a combattu cette motion et a obtenu gain de cause. L'Angleterre continuera à entretenir un ambassadeur près la cour du Vatican. Les Anglais n'ont pas jugé à propos de soulever d'inutiles complications et d'éveiller les susceptibilités des catholiques du Royaume-Uni. Ils ont sagement fait.

En France, les feuilles radicales ne cessent de répéter que la présence d'un ambassadeur français près du Pape constitue une dépense inutile. Si on laissait faire les rouges, notre représentant près du Saint-Siège serait promptement rappelé. Il est bon de remarquer que la majorité de la population anglaise est protestante, et qu'elle n'a pas hésité à maintenir, par respect pour sa dignité, un représentant près du Pape. En France, au contraire, l'immense majorité est catholique; mais si la gauche était maîtresse, notre ambassadeur recevrait ses lettres de rappel. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir l'attitude des républicains à la Chambre, quand on traite la question romaine. (La Patrie.)

LES ÉCOLES CONGRÉGANISTES.

Une affiche publiée par M. le directeur de l'enseignement primaire de la Seine, contient des chiffres qu'il nous paraît essentiel de mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Il s'agit des résultats des concours ouverts, le 9 et le 16 juillet dernier, pour la répartition des 80 bourses municipales que se disputent chaque année les meilleurs élèves des écoles communales laïques ou congréganistes de Paris.

Les écoles laïques ont présenté 204 élèves, 121 ont été éliminés aux premières épreuves et 57 ont été déclarés admissibles aux écoles supérieures.

Les écoles congréganistes ont présenté, de leur côté, 166 élèves; 26 ont été éliminés aux premières épreuves et 96 ont été déclarés admissibles aux écoles supérieures.

Le classement des élèves par ordre de mérite n'a pas donné des résultats moins remarquables.

- Le n° 1 appartient à une école congréganiste.
- Le n° 2 à une école laïque.
- Le n° 3 à une école congréganiste.
- Le n° 4 id.
- Le n° 5 id.
- Le n° 6 id.
- Le n° 7 id.
- Le n° 8 id.
- Le n° 9 id.
- Le n° 10 id.
- Le n° 11 id.
- Le n° 12 appartient à une école laïque.

Le n° 13 appartient à une école congréganiste.

- Le n° 14 id.
- Le n° 15 id.
- Le n° 16 appartient à une école laïque.
- Le n° 17 appartient à une école congréganiste.
- Le n° 18 id.
- Le n° 19 appartient à une école laïque.
- Le n° 20 appartient à une école congréganiste.

Ainsi, sur les vingt premiers, les écoles congréganistes ont 16 élèves, et les écoles laïques 4 seulement.

Cela n'empêchera pas la République française, le Siècle et les radicaux à la suite, de débâter contre les écoles congréganistes, de les entraver, de les maudire et de les dénoncer sans relâche comme un conservatoire d'ignorance. Ces messieurs ont leurs raisons pour cela, et plus l'enseignement donné par les frères des écoles chrétiennes portera des fruits utiles, plus ils s'efforceront de l'entraver d'abord et de l'extirper après. C'est leur manière de travailler à la propagation des lumières.

Chronique Politique.

Les conseils généraux de tous les départements, à l'exception du seul département de la Seine, se réuniront le 19 août.

M. Thiers a reçu du général Le Flô, notre ambassadeur à Saint-Petersbourg, une longue lettre qui a pour objet l'entrevue des trois empereurs à Berlin. Le général, qui est tort aimé de l'empereur de Russie, vient d'avoir avec ce dernier un entretien particulier, dans lequel on l'a assuré des dispositions les plus bienveillantes et les plus amicales à notre égard.

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre adressée de Trouville au *Courrier de France* :

« Le président examine en ce moment la situation diplomatique, qui offre, paraît-il, un bien grand intérêt, puisqu'il est question de convoquer à Versailles, dans un délai très-rapproché, tous nos ambassadeurs, ministres plénipotentiaires et chargés d'affaires près des gouvernements étrangers. »

M. Thiriot-Montauban a remis, le 31 juillet 1872, au Président de la République, les lettres qui l'accréditent en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République dominicaine, à Paris.

On dit que M. de Gontaut-Biron a écrit de nouveau à M. de Rémusat pour demander à quitter Berlin.

On croit savoir que la prochaine entrevue des trois empereurs, qui rendra plus délicate que jamais la situation de notre ambassadeur, n'est point étrangère à la nouvelle insistance de M. de Gontaut-Biron, mais l'*Opinion nationale* annonce que notre am-

bassadeur à Berlin a reçu l'ordre de Versailles de rejoindre son poste, d'où il ne pourra pas s'absenter pendant toute la durée de l'entrevue prochaine des trois empereurs.

M. de Gontaut-Biron était depuis un mois environ aux eaux de Schwalbach.

Un fait assez étrange vient de se passer dans le chef-lieu de la Haute-Garonne, dit le *Courrier de France*. — Un conseiller municipal de Toulouse, M. Bordieu, vient de donner sa démission, parce qu'il a trouvé que ses collègues n'étaient pas assez radicaux pour lui!

M. Gambetta est, dit on, attendu dans les Bouches-du-Rhône et dans le Var, du 12 au 15.

L'ex-dictateur de Tours et de Bordeaux, accompagné de MM. Rouvier, Challemel-Lacour et Dréo, se propose d'ouvrir en personne la campagne pour la dissolution.

(La Patrie.)

Informations militaires.

Notre attaché militaire à Copenhague vient d'être l'objet d'une manifestation des plus sympathiques pour la France.

Au moment où il traversait la place de cette ville, en revenant des grandes manœuvres, il fut acclamé par la population, qui attendait la rentrée des troupes, aux cris de : Vive la France!

Il fut reconduit jusqu'à l'ambassade au milieu des acclamations de la foule.

On réunit en ce moment, au ministère de la guerre, les documents nécessaires aux délibérations du conseil supérieur de la guerre, récemment institué en vertu d'un décret du Président de la République. Ce conseil devra examiner toutes les mesures d'ensemble relatives à l'armée, principalement en ce qui touche l'armement des troupes et les ouvrages de défense.

Les deux premières questions qui doivent lui être soumises sont relatives à l'adoption de notre nouveau système d'artillerie, pour lequel les études et les expériences les plus approfondies ont été faites ou sont en cours d'exécution, et au plan général de défense du territoire français, dont on s'est beaucoup occupé d'après les idées du Président de la République. On assure qu'il serait question d'augmenter de deux le nombre des membres du conseil et de prendre ces nouveaux membres dans l'Académie des sciences.

De nouvelles mitrailleuses à très-longue portée, d'un modèle et d'une force de projection encore inconnus, ont dû être essayées aujourd'hui du côté de Chevreuse.

Ces nouveaux engins, divisés en plusieurs pièces, ont été fondus en province, dans trois endroits différents, de manière à ne pas attirer l'attention.

Un officier supérieur d'artillerie et un in-

génieur de la marine sont les deux inventeurs de cette nouvelle pièce, qui sera soumise au ministre de la guerre lorsque les essais en auront été faits.

Le nombre des hommes de l'armée de Paris, qui sont autorisés à faire la récolte avec les paysans, est de quinze cents environ.

On lit dans le *Propagateur du Nord* :

Hier, à midi, le 2^e cuirassiers, en garnison à Lille, a fait célébrer en l'église de la Madeleine *intra muros*, un service anniversaire, pour les soldats de ce régiment tués à la bataille de Reichshoffen.

Tout le régiment, des détachements de la garnison et les autorités militaires, ont assisté à cette cérémonie religieuse, qui a été renouvelée aujourd'hui, en l'église Saint-Maurice, pour le repos de l'âme du général Colson, tué à la même bataille.

Un premier envoi fait par la Suisse du matériel de guerre faisant partie de l'armée du général Bourbaki, vient d'arriver à Paris. — D'autres envois très-prochains seront dirigés sur Bourges, Lille, Douai et Besançon.

Les élèves de l'Ecole polytechnique promus sous-lieutenants iront directement au régiment jusqu'au 1^{er} janvier, avant de suivre les cours réglementaires de l'Ecole d'application, qui, comme on sait, forment le complément des études pour l'artillerie et le génie. Cette nouvelle mesure, dont le directeur de l'Ecole a été prévenu, a pour but de briser les jeunes gens aux exigences de la discipline et de leur faire comprendre la responsabilité du commandement.

Le comité des nouvelles fortifications de la France vient de charger deux de ses membres de visiter le fort de Joux, dans le département du Doubs, et de voir quelles seraient les améliorations à apporter à cette défense.

Il est question à la direction générale des douanes, du rétablissement des brigades de douaniers à cheval.

Cette mesure serait prise à la suite de différents rapports venant des douanes frontalières, annonçant que des bandes de contrebandiers à cheval se sont organisées, et qu'ils échappent ainsi aux préposés qui sont placés en embuscade, dans les passages de ces fraudeurs.

Dans les Ardennes surtout on nous signale la constitution de bandes de ce genre.

Nouvelles diverses.

Un premier crédit de cent mille francs vient d'être mis à la disposition de M. le ministre de l'instruction publique pour venir en aide aux communes dans les dépenses d'établissements de gymnase et d'acquisition

Muller, en se précipitant.

Le général lui saisit la main avec effusion et, jetant un regard de hautain mépris sur le Podletz, s'assit sans façon sur la seule chaise disponible.

— Ce sera donc pour le 15, reprit le professeur, en se tournant vers Chusco, de manière à lui faire entendre que sa présence était importune.

Adam sortit en saluant.

Ni Svinin, ni Muller ne daignèrent répondre à son salut.

Il n'avait pas descendu trois marches, quand il entendit le Russe s'écrier, en éclatant de rire :

— Vous lui donnerez des leçons de musique le 15, à ce Podletz?

— Oui, Excellence.

— Et moi, je lui en donnerai de danse, le 14. Ah! à propos, savez-vous ce qui m'est arrivé, hier au soir, ou plutôt ce matin, car il était une heure?

— Non, vraiment, Excellence.

— J'étais allé, en domino, chez la Bagratief, accompagné de Burkovsky; en entrant

dans le salon, qu'est-ce que je vois, dansant comme un fou, un gaillard à chapeau pointu, avec veste et pantalon quadrillé, celui que cette brute de Burkovsky n'a pas su empoigner à temps pour m'empêcher de perdre mon pari.

— Ah! fit Muller, vous l'avez fait arrêter, j'espère?

— Parbleu! mon cher, il est à la citadelle à l'heure qu'il est.

— Votre Excellence l'a interrogé?

— Allons donc! je l'interrogerai dans quinze jours, un mois peut-être. C'est un rebelle, j'en suis certain. Et figurez-vous que cet animal a eu l'impudence de dire à Burkovski qu'il était Russe et officier de grenadiers.

— Quel abominable menteur! Vous avez joliment bien fait de l'incarcérer, malgré ses protestations.

— Comment donc, mon cher; mais si l'on écoutait ces gredins de Podletzi, on n'en prendrait pas un seul.

Le général ne manquait jamais d'applaudir à ses propres bons mots; il trouva ce-

lui-ci si plaisant que, pour rire plus à son aise, il fut obligé de déboutonner son uniforme.

Le professeur s'associa de bon cœur à cette hilarité. Et, cette fois, sans être obligé à se contraindre, car, sous l'habit de César, il avait, la veille, reconnu à la voix un cadet (sous-lieutenant) tout récemment arrivé de Moscou.

Abraham, toujours à l'affût des spéculations, avait persuadé au pauvre garçon de lui commander, pour la tête, un costume français du dernier genre, et s'était ainsi défait en bloc de la défroque du Parisien.

Le marché avait été avantageux pour le juif et fatal au Russe.

Plus tard il pouvait, quand le quiproquo serait éclairci, coûter cher au colporteur.

Le but de la visite matinale de Svinin était de tenter un nouvel effort pour se faire vendre le secret de Muller, et il y mit une insistance impudente. Frantz, de son côté, s'ingéniait de tout son pouvoir à faire parler le général au sujet de l'expédition du 14.

Ils ne réussirent ni l'un ni l'autre.

Enfin, après lui avoir fait renouveler la promesse d'être son partner au bal du 7, le Russe se leva pour se retirer.

Au brusque mouvement qu'il fit, un papier tomba de sa poche, si ostensiblement que, faute de pouvoir le dissimuler, Frantz se précipita pour le relever.

— Ah! pardon, mon cher, s'écria le général en le reprenant si vivement que son obligé ami n'eut que le temps de lire :

« Instructions secrètes pour la.... »

— Il est heureux que je n'aie pas laissé tomber ce papier dans la rue, continua le général, en l'enfonçant dans sa poche, ces chiens auraient eu vent de l'affaire, et alors....

— Alors, quoi? fit Muller.

— Alors, notre partie de chasse eût été manquée, répondit Svinin, en prenant congé de son ami.

(La suite au prochain numéro.)

d'appareils à l'usage des enfants des écoles primaires.

Une circulaire générale vient d'inviter toutes les municipalités à formuler leurs demandes de subvention pour être comprises dans les répartitions qui seront faites par le ministère de l'instruction publique.

Le roi de Cambodge, Soudach-Préa-Norodon-Préa-Chou-Crung, a écrit au gouverneur de Saïgon, en date du 7 mai 1872; sa lettre confie des vœux, des assurances amicales pour la France et 34,796 fr. 95 c. pour la souscription qui doit libérer notre territoire. La montre du roi de Cambodge retarde un peu. Il en est encore à la souscription quand nous en sommes à l'emprunt. Mais l'intention de Soudach-Préa-Norodon-Préa-Chou-Crung est bonne et son argent aussi.

Le prince et la princesse de Joinville sont arrivés à Bagnères-de-Luchon.

Le roi d'Espagne est parti hier soir à 8 heures de Saint-Sébastien, se rendant à Bilbao.

La Décentralisation de Lyon dit que le comte de Chambord ne viendra pas en Suisse pendant le mois d'août, comme cela paraissait un moment très-probable. Ce voyage, ajoute le journal lyonnais, n'aura lieu qu'en automne, s'il a lieu.

La reine Isabelle est depuis quelques jours à Honfleur.

L'Univers annonce la mort d'un de ses collaborateurs, M. du Lac de Montvert, emporté à la suite d'une longue et douloureuse maladie, dans sa 67^e année.

Dans la matinée du 7 un grand incendie a éclaté à Nigui-Novgorod (Russie). Les détails manquent.

M. Glais-Bizoin a été victime d'un accident d'un genre proportionné à sa notoriété comique. Aux bains de la Bourboule, les baigneurs ont donné à l'hôtelier le choix de voir partir tout son monde ou de ne pas recevoir M. Glais-Bizoin. Le malheureux a dû passer la nuit dans une maison non achevée.

Les choses les plus tristes ont parfois un côté comique. Ouvrez le Times d'avant-hier et lisez cette dépêche :

(Reuter's telegrams.)

Cherbourg, aug. 6.

« M. Delaunay, the Director of the Observatory, was drowned here yesterday with three other persons — MM. Canot, Chavire, and Bourrasque. »

Soit en français :

« M. Delaunay, le directeur de l'Observatoire, s'est noyé hier ici avec trois autres personnes : MM. Canot, Chavire et Bourrasque. »

O Times !

Les débats de l'affaire du comité de la rue Grôlée, ouverts lundi et continués au milieu de l'indifférence générale, ont été clos cette nuit, à trois heures, sans avoir donné lieu à aucun incident notable. Le prononcé du jugement a été renvoyé à samedi.

L'ACCIDENT DE CHERBOURG.

Une correspondance de Cherbourg ajoute les détails suivants au récit que nous avons fait de la mort de M. Delaunay, directeur de l'Observatoire :

Vers trois heures de l'après-midi, la péniche *Caroline*, patron Saffray, ramenait à terre deux voyageurs parisiens qui, malgré les apparences de mauvais temps, s'étaient risqués à aller visiter la digue.

La matinée avait été très-pluvieuse, et l'après-midi, la pluie avait été remplacée par une véritable tempête de O. S.-O. Contrairement à l'avis qui leur a été donné par un marin fort entendu de la localité, qu'il serait prudent de prendre des ris dans leur voilure, les sieurs Saffray et Josse, qui montaient l'embarcation, crurent mieux faire en ne prenant pas cette précaution que recommandait, en dehors du temps, leur âge avancé.

Le mauvais temps augmentait toujours et une saute de vent fit chavirer l'embarcation. Les quatre personnes qui étaient à bord ont péri, sans qu'il fût possible de leur porter secours.

L'un des deux promeneurs s'aidant, dit-on, d'un aviron, lutta longtemps contre la mort, et était près d'atteindre l'île Pelée, but de ses efforts, quand, harrassé de fatigue, à bout de forces, il fut submergé et son corps vint échouer au milieu des rochers de cette île.

Ce matin, le cadavre a été retiré de ces écueils, et l'examen de son portefeuille l'a fait reconnaître pour le corps de M. Ch. Delaunay, membre de l'Institut, directeur de l'Observatoire, officier de la Légion d'honneur.

Outre les papiers établissant son identité, le portefeuille renfermait onze cents francs en billets de banque, et son porte-monnaie 86 fr.

Sa montre était arrêtée sur trois heures dix-sept minutes.

Deux cadavres seulement ont été retrouvés : celui de M. Delaunay et le corps d'un des marins.

L'identité du compagnon de M. Delaunay n'est pas encore établie.

Les uns croient que cette seconde victime est le fils de M. Delaunay; d'autres, ce serait son secrétaire. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

Variétés.

L'HONNEUR ET L'ARGENT.

Quand la fortune favorise un être doué des plus excellentes qualités, elle devient une source inépuisable de bienfaits, d'actions généreuses et charitables pour les classes les moins privilégiées de la société, pour ceux qui souffrent, et dont la ruine, la misère ne visitent que trop souvent le triste foyer.

Il y a plus : il y a certitude qu'elle fut acquise et sera dépensée honorablement.

Lorsqu'au contraire la fortune, souvent aveugle, enrichit un de ces êtres à l'âme vénale, et dont le cœur, desséché par l'avarice, reste insensible aux malheurs d'autrui, oh ! alors, il faut désespérer ; car l'intérêt, étant devenu l'unique mobile de ses actions, probité, honneur, ne sont pour cet harpagon que des niaiseries, auxquelles certaines gens ont la faiblesse de croire encore, et la simplicité d'attacher quelque prix.

Aussi verrait-il les siens même, menacés de misère, de déshonneur, de la prison, que son cœur, aussi dur que le métal qu'il entasse, est sans pitié et reste insensible à tout désastre, à toute plainte.

A moins qu'il n'entrevoie la possibilité d'un avantage certain, d'un bénéfice assuré ; alors, mais seulement alors, vous obtiendrez de lui, peut-être, ce que le cri de sa conscience aurait dû l'entraîner à faire.

Malheur donc à la famille d'un tel homme, s'il est époux et père ; car cette famille, quelles que soient les calamités qui l'accablent quels que soient les coups du sort qui la frappent, ne devra jamais, jamais espérer de lui pitié, secours, assistance ; et, cependant, le moindre élan de générosité, le moindre sentiment d'humanité, d'honneur, pouvaient sauver les siens de toute atteinte fâcheuse.

Un peu de cet or, dont ses coffres regorgent, suffisait pour les sortir de peine, les garantir de toute poursuite flétrissante, de toute tache indélébile ! Mais...

Thésauriser, sans cesse, adorer le veau d'or, Est l'unique bonheur auquel cet homme aspire. Le plaisir qu'il éprouve à grossir son trésor Le console aisément du mépris qu'il inspire.

Et, comme le dit avec tant de vérité Souvestre, dans l'Homme et l'Argent :

« Les hommes d'argent sont égoïstes et durs ; aussi, le sort des autres n'entre-t-il jamais pour rien dans leurs calculs. »

« Que leur importe de fouler aux pieds les lois de l'honneur et de briser des existences, si le gain est au bout?... Ils vous plongeraient les mains dans les entrailles pour en tirer de l'or. Insensibles comme les idoles que l'on promène au bord du Gange, ils passent dans le char de la Fortune sans s'inquiéter si la roue écrase un homme ou un pavé ; sans se préoccuper du triste sort d'un ami, d'un parent, d'un fils ! »

« La soif de l'or a tellement desséché leur cœur, qu'il finit par devenir aussi froid, aussi dur que le marbre ! »

P.-D.

Chronique de l'Ouest

ET

CHRONIQUE LOCALE

M. le Maire nous a adressé la lettre suivante en réponse à celle de MM. les curés de Saumur :

« Saumur, 9 août 1872.

« A MM. les Curés de Saumur.

« Vous avez cru devoir livrer à la publicité la lettre que vous m'avez adressée le 7 courant ; c'était la meilleure satisfaction que vous pussiez m'offrir, pour la forme blessante que vous avez donnée à cette lettre. En vous lisant on a pu juger.

« Il est vraiment fâcheux que vous ne soyez réservés que sur le chapitre des explications, et que vous ne disiez pas, dès à présent, comment il se fait que les quêtes et troncs ne produisent que 350 fr. à Saint-Pierre, quand ils produisent 300 fr. à la Visitation et 600 fr. à Saint-Nicolas ; comment il se fait encore que les enterrements ne donnent pas pour un centime de cire à la Visitation. Il est vrai que s'il faut juger du mérite des explications que vous vous réservez de donner, « le cas échéant, » par la prétendue convention que vous invoquez relativement à la subvention de MM. les desservants et vicaires, et par les délibérations du conseil municipal, à l'abri desquelles vous voulez placer les travaux non autorisés du presbytère de Saint-Pierre, on ne peut douter que ces explications soient trouvées satisfaisantes.

« Vous auriez mieux aimé que le Conseil eût gardé le silence. Administrativement, dites-vous, on se tait quand on ne sait pas lire dans un budget. En bonne administration, au contraire, c'est un devoir de signaler les budgets qui tournent à l'énigme.

« Recevez, Messieurs, l'assurance, etc.

« Le Maire de Saumur,

« R. BODIN. »

Saumur, le 9 août 1872.

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons encore recours à votre obligeance pour insérer dans votre journal les quelques mots suivants, en réponse à une lettre que nous venons de recevoir de M. le Maire de Saumur :

« Saumur, 9 août 1872.

« Monsieur le Maire,

« Vous vous êtes étrangement mépris sur le sens et le but de la lettre que nous vous avons adressée, en date du 7 courant.

« Il ne s'agissait pas là d'explications, monsieur le Maire. Quoi ! vous n'avez pas deviné que c'était le cri de l'honneur indigné qui éprouvait le besoin de protester avec énergie contre la diffamation ? Que nous étions dans la position d'hommes de cœur qu'on a blessés en ce qu'ils ont de plus cher et de plus délicat, et ne songent qu'à repousser avant tout la main astucieuse qui s'acharne à imprimer la flétrissure ?

« Eh bien, monsieur, voilà toute notre pensée.

« Les explications qui ne nous embarrassent pas le moins du monde, car nos budgets ne contiennent aucune énigme, viendront à temps et de la part de ceux qui doivent les donner.

« Trêve et patience, s'il vous plaît, autrement vous tomberiez dans des redites, et franchement vous êtes trop jeune pour imiter les vieillards.

« Daignez agréer, etc.

« E. CESBRON,

« curé de St-Pierre de Saumur.

« L. HENRY,

« curé de St-Nicolas.

« H. GRIGNON,

« curé de Nantilly.

« E. ROBINEAU,

« curé de la Visitation. »

RECRUTEMENT. — CLASSE DE 1871.

L'examen des tableaux de recensement et le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1871 commenceront le 20 août courant, et s'effectueront dans chaque chef-lieu de canton de notre arrondissement, aux jours et heures ci-après déterminés : Saumur (Nord-Est), mardi 20 août, à une heure du soir.

Saumur (Sud), mercredi 21 août, à une heure du soir.

Montreuil-Bellay, jeudi 22 août, à une heure du soir.

Doué, vendredi, 23 août, à une heure du soir.

Saumur (Nord-Ouest), samedi 24 août, à huit heures du matin.

Gennes, lundi 26 août, à une heure du soir.

Vihiers, mardi 27 août, à une heure du soir.

La publication de l'arrêté tiendra lieu de convocation individuelle pour les jeunes gens inscrits au tableau de recensement de la commune.

MM. les maires, et en cas d'empêchement, leurs adjoints, revêtus de leur écharpe, assisteront au tirage des jeunes gens de leur canton, munis de l'expédition du tableau de recensement, qu'ils auront gardée par devers eux.

Après avoir fait donner publiquement lecture du tableau de recensement de chacune des communes du canton, MM. les sous-préfets ou les fonctionnaires qui les remplaceront, demanderont aux personnes présentes si elles ont quelques observations ou réclamations à élever, tant au sujet des inscriptions portées sur ce tableau, qu'à l'égard des omissions qui auraient pu être commises.

Ils statueront sur chaque réclamation, en se conformant aux prescriptions de la loi.

L'ordre dans lequel les communes de chaque canton seront appelées au tirage, sera réglé par le sort. Cette opération aura lieu publiquement, par les soins du sous-préfet ou du fonctionnaire appelé à le remplacer.

Avant de commencer le tirage, les sous-préfets compteront les numéros préalablement paraphés par eux, et, après s'être assurés que leur nombre est égal à celui des inscrits, ils en feront la déclaration à haute voix.

Au fur et à mesure que les jeunes gens seront appelés, et après que leur identité aura été reconnue, chacun d'eux prendra dans l'urne un bulletin qui sera de suite remis au président de l'opération, et dont le numéro sera aussitôt proclamé par ce fonctionnaire, puis inscrit.

Les parents des absents, ou à leur défaut, le maire de la commune, tireront à leur place.

MM. les sous-préfets noteront immédiatement, sur la liste du tirage, la situation de chaque appelé, sous le rapport de l'instruction, ainsi que les motifs d'exemption ou de dispense qu'il aura déclaré avoir l'intention de faire valoir.

Les jeunes gens inscrits sur les tableaux supplémentaires, qui désireront être visités par le conseil de révision du département où ils ont leur résidence, en feront ou feront faire par ceux qui les représenteront, la demande au sous-préfet dans la séance même du tirage, en donnant leur adresse exacte.

Les examens pour le baccalauréat ès-lettres se sont terminés, mercredi, à Angers. Quarante-six candidats se sont présentés ; sur ce nombre vingt-neuf ont été admis à recevoir le diplôme. Le même jour, un candidat, M. Faraud, a été reçu bachelier ès-lettres et bachelier ès-sciences.

Parmi les lauréats couronnés par l'Académie française, le 8 août, nous avons remarqué les noms suivants :

Prix de vertu fondés par M^{me} Marie Lasne, année 1871. — Une médaille de 300 fr. à Pierre Clémenceau, de Saint-Quentin-en-Mauges (Maine-et-Loire), et à François Nondeau, de Nantes.

Prix Montyon. — Une médaille de 500 fr. à Marie-Jeanne Plotte, de Binic (Côtes-du-Nord).

Prix du baron Gobert. — Le deuxième prix, fondé pour l'écrit sur l'Histoire de France qui aura le plus approché du grand prix, a été maintenu à l'ouvrage de M. Ernest Mourin : *Les comtes de Paris, Histoire de l'avènement de la troisième race*, un vol. in-8°, qui avait été couronné en 1871.

Le prix fondé par M. Thiers pour l'encouragement de la littérature et des travaux historiques serait attribué en 1871 à M. Rambaud, professeur à la Faculté des lettres de Caen, pour son ouvrage intitulé : *l'Empire grec au X^e siècle, Constantin Porphyrogénète*, in-8°.

On vient d'afficher, à la mairie du 18^e arrondissement, à Paris, un extrait du jugement rendu par le 20^e conseil de guerre, et condamnant, par contumace, à la déportation dans une enceinte fortifiée, le nommé Gastineau, ancien rédacteur du *Phare de la Loire*, convaincu de participation aux actes de la Commune.

Dernières Nouvelles.

Le prince de Galles passera par Paris vers le 20 courant, se rendant à Berlin, où l'em-

pereur Guillaume l'a invité à venir passer quelques jours.

Dans la nuit de vendredi, à l'entrée du tunnel du Mont-Cenis, non loin de Modane, un bloc de trois mètres cubes s'est détaché de la montagne et a obstrué la voie. Cet accident a arrêté un train dont la machine a déraillé. Heureusement, personne n'a été blessé. Jusqu'au déblaiement de la voie, on doit opérer le transbordement.

Pour les articles non signés : V. CHALOPIN.

La lettre adressée par M. Emile de Girardin à M. Alexandre Dumas fils est intitulée : L'HOMME ET LA FEMME. — *L'Homme suzerain, la Femme vassale.* Elle forme un volume contenant autant de pages que L'HOMME-FEMME. L'un et l'autre livre ont le même éditeur. Qui a lu celui-ci voudra lire celui-là, ne fut-ce que pour savoir comment il est possible d'échapper à cette alternative : ou le pardon ou le meurtre.

Voici le sommaire des gravures que *l'Univers illustré* publie dans son numéro de cette semaine : L'Emprunt de trois milliards : Souscription à la caisse centrale du Trésor, Palais de l'Industrie ; Madrid : Attentat contre le roi et la reine d'Espagne. — Salon de 1872 : *Jeanne d'Arc*, statue en marbre de M. Henri Chapu ; *Mort du duc d'Enghien*, tableau de M. J.-P. Laurens ; Portrait de François-Louis-Philippe d'Orléans, duc de Guise ; Funérailles du duc de Guise à Paris et à Dreux ; le Vésuve, vue prise du forum de Pompéi ; Exposition canine à Londres ; Arrivée du nouveau vice-roi des Indes à Bombay. — Rébus, Problèmes d'échecs.

L'Univers illustré offre en ce moment au choix de ses abonnés plusieurs primes gratuites d'une valeur toute exceptionnelle qui augmentent encore l'attrait de cette magnifique publication.

Abonnements, pour Paris et les départements : Un an : 24 fr. ; Six mois : 14 fr. ; Trois mois : 6 fr. Le Numéro de 16 pages : 35 c. — Par la poste : 40 c.

Administration : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

En vente chez Michel Lévy frères, éditeurs, rue Auber, 3, et boulevard des Italiens, 15, à la Librairie Nouvelle :

Les Coulisses du grand drame, par Pierre Véron, un vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — *Le Tyrol et la Carinthie*, par Albert Wolff, un vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — *Monsieur le comte et Madame la comtesse*, par Saint-Germain-Leduc, un vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — *Les Caprices de ma tante*, comédie en un acte, gr. in-18, 1 fr. (Envoi franco.)

Santé à tous rendue sans médecine par la délicate farine de Santé Revalescière Du Barry de Londres.

Vendue maintenant en état torréfié, elle n'exige plus qu'une seule minute de cuisson.

Aucune maladie ne résiste à la douce Revalescière Du Barry, qui guérit, sans médecine, ni purge, ni frais, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 74 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc.

Cure N° 59,381.

Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs (I-ère), 25 août.

Monsieur, — La Revalescière Du Barry m'a délivré d'une inflammation d'estomac et des intestins dont j'ai horriblement souffert pendant trois ans. Je ne pouvais supporter aucun aliment ni breuvage, je rendais tout ; je désirais la mort, j'avais des pensées de me suicider malgré que je n'eusse que trente ans. C'est la Revalescière, que j'ai em-

ployé en désespoir de cause, qui m'a parfaitement rendu la santé.

F. PENRIOL, marchand.

Cure N° 62,845

Ecrainville (Seine-Inférieure), 27 novembre.

Je souffrais pendant trente-six ans d'un asthme qui me forçait à me relever quatre ou cinq fois chaque nuit par l'oppression qui allait me faire perdre respiration. Il y a huit jours que je prends la Revalescière Du Barry, et m'en trouve très-bien. Je dors maintenant très-bien et respire facilement.

J'ai l'honneur, etc.

BOILET, curé.

Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 6 kil., 32 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière qu'on peut manger en tous temps se vendent en boîtes de 4 et 7 francs. — La Revalescière chocolatée rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 ; de 576 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAUD, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET Co., 26, place Vendôme, Paris.

Bulletin commercial et agricole.

MONTREVAULT, marché du 7 août.

Froment, l'hect. (77 kil. 1/2), 22 50 à 22 75.
Farine, les 100 kil., 1^{re} qté, 55 fr. ; 2^e qté, de 48 à 50 fr.
Foin (la charretée de 1,050 kilog.), pays. 35 à 40 f.
Pommes de terre (le double décalitre), 1 60.
Colza, id. 4 60.
Lin, id. 4 50 à 4 70.
Paille (les 1,050 kilog.), 25 à 30 fr.
Pain, les 6 kil., 2 20.
Volailles, la couple, 2 à 3 50.

Oufs, la douzaine, 80 c.
Beurre, le 1/2 kil., 0 90.
Petits vins blancs des environs, 52 fr. les 230 litres.
Bestiaux. — Bœufs maigres, amenés 135, vendus 112.
Vaches maigres, amenées 224, vendues 197.
Vaches grasses, amenées 57, vendues 57. Prix sur pied, le kil., 1 40.
Veaux, amenés 44, vendus 35. Prix sur pied, le kil., 1 60.
Moutons, amenés 850, vendus 733. Prix sur pied, le kil., 1 80.
Porcs maigres, amenés 53, vendus 48. Prix sur pied, le kil., 1 30.

CHALONNES, marché du 6 août.

Froment, l'hect., 22 et 23 fr. — Seigle, 14 fr. — Orge, 10 fr. — Sarrasin, 10 25. — Avoine d'hiver, 8 50 ; d'été, 8 25.
Fèves, 12 25. — Vesceau, 30 fr. — Noix, 19 fr. — Pommes de terre, 9 fr. — Graine de sainfoin, 12 fr.
Graine de luzerne, le quintal, 160 fr. ; de trèfle, 165 fr.
Foin, 5 et 4 fr. — Paille de froment, 3 50 ; de seigle, 5 fr.
Chanvre, les 6 k. 500, 8 et 7 fr. — Lin, 8 50.
Bestiaux. — Bœufs gras, am. 10, vend. 8, de 700 à 1,400 fr. ; maigres, am. 20, vend. 16.
Vaches grasses, am. et vend. 15, de 250 à 600 f. ; maigres, am. 30, vend. 12.
Veaux, am. et vend. 6, de 60 à 72 fr.
Moutons, am. 40, vend. 30, de 25 à 45 fr.
Porcs gras, am. 9, vend. 5, de 95 à 120 f. ; maigres, am. 12, vend. 8.
Cochons de lait, am. 50, vend. 32.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 9 AOUT 1872.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} janv. 71.	55 20			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	900	5		C. gén. Transatlantique, j. juill.	383 75		
4 1/2 % jouiss. 22 septembre.	80			Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov.	636 25	1 35		Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	420		
4 % jouissance 22 septembre.				Crédit Mobilier.	445		5	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	505		
5 % Emprunt.	86		45	Crédit foncier d'Autriche.	940	12 50		Société autrichienne. j. janv.			
Emprunt 1872.	87 75		55	Charentes, 400 fr. p. j. août.	430	1 35					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	212	1		Est, jouissance nov.	521 25		3 75				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	388		3 25	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	870	2 50					
— 1865, 4 %	450	8 75		Midi, jouissance juillet.	590		5				
— 1869, 3 % t. payé.	254			Nord, jouissance juillet.	977 50						
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	280			Orléans, jouissance octobre.	857 50	2 50					
— libéré.	261			Ouest, jouissance juillet, 65.	515		5				
Banque de France, j. juillet.	4020	20		Vendée, 250 fr. p. j. juill.							
Comptoir d'escompte, j. août.	650	10		Compagnie parisienne du Gaz.	725		2 50				
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	505			Société Immobilière, j. janv.							
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	440										

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 6 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.			
6 — 45 — — — (s'arrête à Angers)			
9 — 02 — — — omnibus.			
1 — 33 — — — soir,			
4 — 12 — — — express.			
7 — 37 — — — omnibus.			

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.			
8 — 20 — — — omnibus.			
9 — 50 — — — express.			
12 — 38 — — — omnibus.			
4 — 44 — — — soir,			
10 — 30 — — — express-poste.			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

A VENDRE
Dans de bonnes conditions,
UNE VOLIÈRE PORTATIVE

D'une largeur d'un mètre sur une hauteur d'un mètre soixante-quinze centimètres, avec une quarantaine d'oiseaux.

A vendre également UN FAISAN DORE, avec UNE PERDRIX DE CHINE (ou coblin).

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
UN BUREAU NEUF avec tiroir, pour travailler debout.

S'adresser à M. HUBLOT, menuisier, rue de la Tonnelle.

A VENDRE
UNE CHIENNE COUCHANTE, dressée, âgée de six ans.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT,

UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.
S'adresser à M. FORGE. (98)

BAINS DE MER
DE
PORNICHET.

A LOUER
MAISON GARNIE
Sur la plage.

S'adresser au bureau du journal.

M. BIZERAY (NOUVEAUTÉS),
Rue de la Tonnelle,

Demande un apprenti pour le commerce.
Bonnes conditions. (399)

VENTE APRÈS FAILLITE DES PROPRIÉTÉS

Appartenant à
MM. GUSTAVE DE FOS, ERNEST DE FOS,
LÉON DE FOS,
Banquiers à Saumur.

CES IMMEUBLES COMPRENNENT :

- 1° La terre et le château de Milly, situés commune de Gennes ;
- 2° La terre de Trèves, située commune de Trèves-Cunault ;
- 3° La terre et le château de Virolay, commune de Dénézé ;
- 4° Une maison, sise à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre ;
- 5° Deux maisons, sises à Saumur, rue Beaurepaire ;
- 6° La ferme du Peuplier, commune de la Ménitrie ;
- 7° La ferme du Marais, commune de Beaufort-en-Vallée ;
- 8° Terres et vignes, situées à Bizay.

ON VENDRA ÉGALEMENT :

Trois beaux mobiliers, comprenant : Bijoux, diamants, dentelles, tableaux, etc., etc.

Des affiches ultérieures donneront très-prochainement la contenance de chaque terre, la nomenclature des objets mobiliers et tous autres renseignements. (408)

1^{er} 50 LE FLACON DÉINFECTANT ANTI-PUTRIDE 3^{er} 50 LE LITRE MÉDICAMENT INSECTICIDE
PHÉNOL-BOBŒUF
PRIX MONTYON

GUÉRIT : Eruptions, Coupures, Piqures, Morsures venimeuses, Maladies de peau (dartres, etc.), Epidémies (petite vérole, choléra, etc.). Chez les ANIMAUX, il guérit : FESTE BOVINE, Couronnements, Démangeaisons, Roux-vieux, Gale, Crapaud, Javart, Piétin, Pèpie, Sang-de-rate, Typhus, etc. Il assainit : Écuries, Poulailers, Colombiers, Chenils, etc., qu'il purge de tous insectes. Paris, 9, rue BUFFAULT et dans toutes les Pharmacies, Drogueries, Herboristeries.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

GRANDE VENTE DE MOBILIER ET DE 10,000 BOUTEILLES DE VIN BLANC

Provenant du clos de la Perrière, commune de Saint-Cyr-en-Bourg,

Premier crû des Coteaux de Saumur.

En vertu d'autorisation judiciaire, M^e MÉHOUS, notaire à Saumur, procédera, le dimanche 8 septembre 1874, et jours suivants, s'il y a lieu, à la vente aux enchères publiques du mobilier qui garnit les logements de la propriété de la Perrière, commune de Saint-Cyr.

On vendra : Lits, couettes, matelas, oreillers, meubles et objets de ménage,

Et environ 10,000 bouteilles de vin blanc de Saint-Cyr, provenant des récoltes des meilleures années.

On paiera comptant, plus 6 0/0.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Au Commerce et à l'Industrie.

La Maison DAVIS-HENRY et Co

Commission - Bank, 23, Chaussée d'Antin, Paris (Succursales à l'Etranger);

Traite toutes opérations ayant rapport aux affaires Financières et Industrielles. Donne des Ouvertures de Crédit et facilite l'Escompte de Valeurs Françaises et Etrangères. Procure aux Banquiers, Négociants et Industriels, pour les seconder dans leurs affaires, des Valeurs sur toutes les places commerciales et des Bordereaux sur tous pays. Renseignements privés et gratuits sur tous Titres, Valeurs, Actions, Obligations, etc., etc. — Ecrire franco à la Direction. (Joindre un timbre-poste pour la réponse.) (335)